

PROPOSITION DE DÉLIMITATION DE ZONES
POUR DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

1/ Chemin des Marnières

Parcelles AD 456 458 et 459 environ 25 ha

2/Toiture Gymnase

955 m²

3/Toiture préau Groupe scolaire

148 m²

4/ Parking Chantaloup

4000m²

5/Implantation d'une installation de pompe à chaleur géothermique desservant le gymnase, la salle Chantaloup, l'espace polyvalent de loisirs, le groupe scolaire et la salle des fêtes.

6/ Toiture du Dojo*

630 M²

NB : La définition de ces zones ne sera ni impérative, ni exclusive.